

FICHE DE RENSEIGNEMENTS : COURSES EN 2024

A renvoyer à :
Christianefino13@gmail.com

(2 mois avant la course pour mettre en ligne sur le site Ufolep 13)

CLUB ORGANISATEUR : Vélo Club Port de Bouc

Correspondant / Nom Eric GIRAUD **Tél :** 06 64 19 30 78 – 07 81 09 60 97.....

Date (jour) dimanche 14 décembre 2024

Lieu : PORT DE BOUC

Type : CYCLO CROSS support Championnat Départemental UFOLEP des Bouches du Rhône

DECOUVERTE ECOLE DE CYCLISME 14H 15/16 ans – 13/14 ans (licence obligatoire)

PRIX DE L'ENGAGEMENT; UFOLEP 12,00 € Autres 15,00 €
(AUTORISE aux coureurs autres fédérations)

Particularités-Difficultés (côtes – faux plats-etc.) : circuit.....

| Catégories | Horaires de retrait des dossards | Horaires de départ | Nombre de tours | km |
|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------|--------------------|----|
| 60 ans et + | 8h | 9h | | |
| 50-59 ans | 8h | 10h | | |
| 40-49 ans | 8h | 11h | | |
| 30 – 39 ans 17-19 ans | 8h | 16h | | |

LIEUX

DOSSARDS : dès 8 h pour toutes les catégories d'âge.....

DEPART : vélodrome

ARRIVEE : vélodrome.....

RECOMPENSES : 3 premiers de chaque catégorie.....



1 er cyclo-cross port de boucain : règlement

1. Date, lieu et horaires

La manifestation Cyclo-cross port de boucain se déroule le samedi 14 décembre 2024 de 8h00 (début du retrait des dossards) à 16h00 (remise des prix), à port de bouc (13).

2. Organisation

Cyclo-cross port de boucain est organisé sous l'égide de la fédération Ufolep, par le club Vélo Club port de bouc (vcpb) basé à port de bouc et bénéficiant d'une double affiliation : Ufolep et FFC.

Les commissaires, juges et officiels sont désignés par le comité départemental Ufolep.

Le Cyclo-cross port de boucain sert de support au Championnat départemental Ufolep 2024-2025.

3. Inscription et participation

L'épreuve est ouverte aux licenciés UFOLEP, FFC, FSGT, FFTRI.

Les engagements se feront en ligne .

4. Prix d'inscription

le prix d'inscription est de 12€ pour les licenciés Ufolep, et de 15€ pour les autres.

Les mineurs doivent avoir une licence de vélo

5. Courses et programme

A partir de 08h00 : retrait des dossards.

COURSE 1 (40mn) / 09h00

Adulte masculin 60 ans et plus, nés en 1965 et avant.

COURSE 2 (40mn) / 10h00

Adulte masculin 50/59 ans, nés de 1966 à 1975

COURSE 3 (40mn) / 11h00

Adulte masculin 40/49, nés de 1976 à 1985

Pose repas de 12h à 13h30

Course 4 : découverte école de cyclisme à 14h00

Jeune 15/16, nés en 2009 ou 2010

Jeune 13/14 nés en 2011 ou 2012

Course 5 : (40mn) / 16h00

Adulte masculin 30/39, nés de 1986 à 1995

Adulte masculin 17/29, nés 1996 à 2008



Remise des prix : 17h30

6. classements

Pour chaque course, il est établi plusieurs classements :

- Classements par catégories d'âges telles que définies au point 5.
- Classement du Championnat départemental Ufolep.

Après le passage du vainqueur au classement scratch de chaque course, les coureurs ayant pris un (ou plusieurs) tour de retard doivent également s'arrêter, mais sont classés avec un (ou plusieurs) tour de retard.

6. Récompenses

Des cadeaux sont attribués au trois premiers de chaque catégorie d'âge et sexe, telle que définie dans le point 5.

7. Championnat départemental Ufolep

Le Championnat départemental Ufolep est réservé aux coureurs licenciés Ufolep dans un club du département 13, et disposant d'une carte de compétiteur Ufolep Cyclo-cross pour la saison 2024-2025.

Médailles or/argent/bronze aux trois premiers de chaque catégorie d'âge Ufolep.

8. Matériel

Le port d'un casque homologué UCI est obligatoire durant toute la durée des épreuves, ainsi qu'à l'échauffement.

Les VTT sont autorisés partiront en dernière ligne

Changement de matériel : le changement de vélo est autorisé exclusivement dans la zone de dépannage.

Le changement de roue est autorisé exclusivement dans la zone de dépannage.

Le transport d'un bidon est autorisé mais le passage de bidon est interdit.

Les tenues de club sont obligatoires.

9. Déroulement des épreuves

L'appel des coureurs se fait nominativement 10 minutes avant l'heure de départ.

Chaque coureur doit avoir un pied à terre au moment du départ.

Les concurrents partent pour un temps donné (voir point 5) selon leurs catégories, et après les 2 premiers tours de l'épreuve, le nombre de tours restants est affiché au niveau de la ligne d'arrivée.

Le dernier tour est signalé par une cloche.

10. Placement sur la grille de départ

Le placement sur la grille de départ est établi par ordre d'inscription à partir de la première ligne.

11. Protocole

En cas de non présence d'un concurrent à la remise des récompenses, elles ne sont pas attribuées ni remises à une personne représentant le coureur.



12. Echauffement

Reconnaissance officielle du parcours :

Samedi 14 décembre de 7h à 8h45 et de 12h à 13h15.

Parcours interdit en dehors de ces plages horaires.

Les échauffements sont interdits sur le circuit pendant le déroulement des épreuves.

Le passage sur la ligne d'arrivée est interdit lors du déroulement d'une épreuve ou de l'échauffement.

Les coureurs ne respectant pas ces consignes seront disqualifiés sans préavis.

13. Sanctions

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraîne la disqualification du coureur.

14. Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par courriel au directeur de course, dans les 24h suivant l'épreuve, à l'adresse suivante : huguettegege@hotmail.fr

Les réclamations relevant du championnat départemental Ufolep sont transmises au comité Région Sud Ufolep.

15. Contrôle antidopage

En cas de contrôle antidopage, tout concurrent désigné doit y satisfaire.

Le manquement au contrôle antidopage est sanctionné par les lois et réglementations y affiant.

16. Résultats et classements

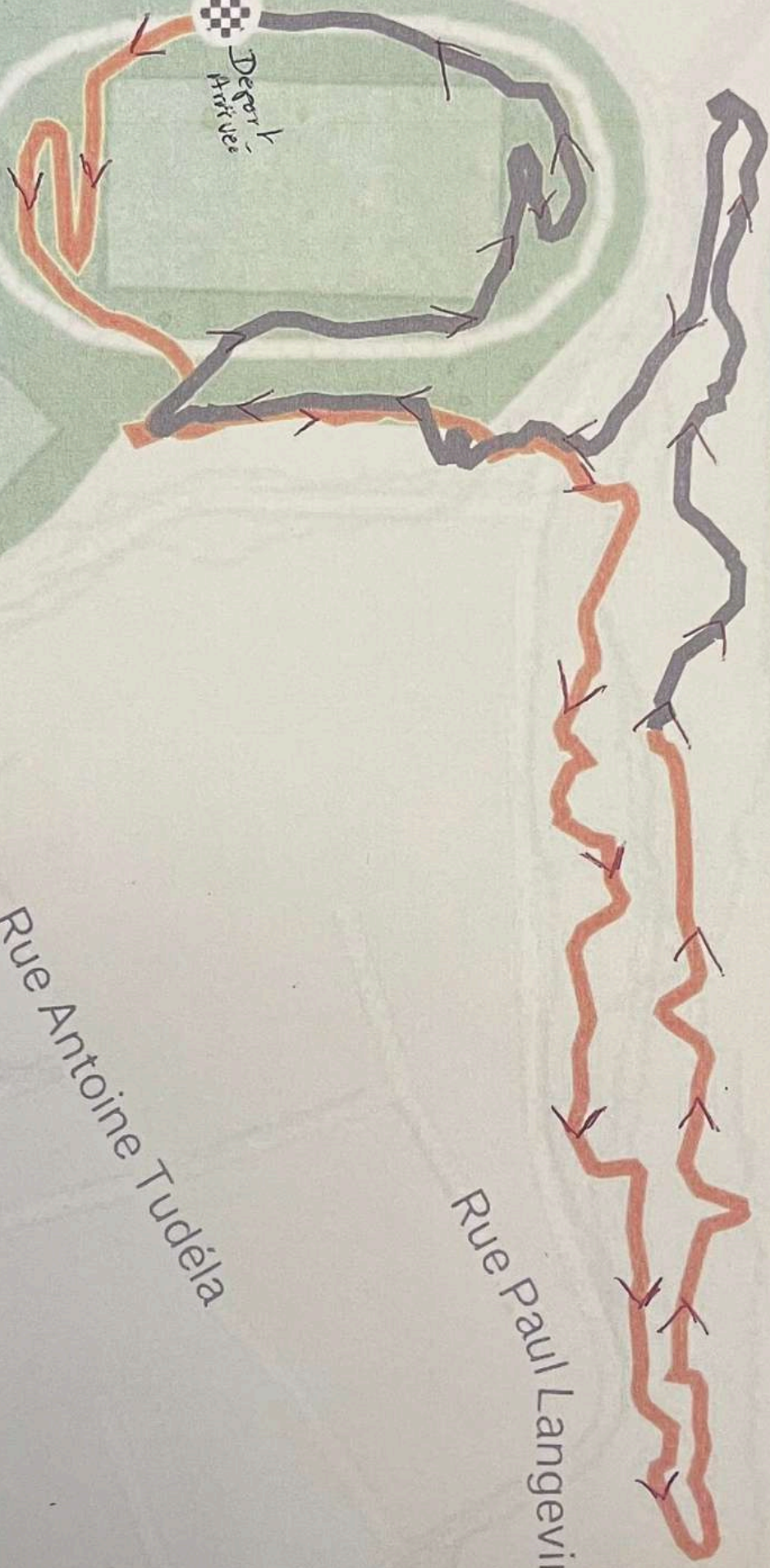
Les classements sont établis par les officiels désignés par le comité départemental Ufolep.

Les classements sont publiés sur le site web ufolep 13 le 16 décembre 2024 avant minuit.

Canal de Fo



Départ
Arrivée



Sens Course >>>

Rue Antoine Tudéla

Rue Paul Langevin

